

Scénario N°2 : le système d'information, une nécessité pour gérer les relations avec les parties prenantes

Classe de première : Thème 3

Un scénario pédagogique propose une réponse à la question de gestion : « **Comment le système d'information comptable retrace-t-il l'activité de l'entreprise avec ses parties prenantes ?** ».

1. Extrait du programme

Capacités	Notions ou objet d'enseignement	Contexte
Identifier les flux. Justifier le raisonnement comptable en emploi/ressources. Repérer l'organisation des traitements comptables. Repérer l'organisation des traitements comptables. Montrer la traduction dans le bilan et dans le compte de résultat des opérations courantes de l'entreprise avec ses parties prenantes.	Flux physiques, monétaires, d'informations Emploi/ressource Conventions de présentation de l'information comptable Exercice comptable Organisation du traitement comptable : pièces justificatives, journal, comptes et plan des comptes, grand-livre, balance Le compte de résultat et sa structure Le bilan et sa structure	Le système d'information comptable rend compte des activités de l'entreprise et permet d'en mettre en évidence l'interdépendance. Il permet aussi de mesurer, agréger les données pour évaluer l'activité. Pour faciliter l'échange d'informations entre l'entreprise et les parties prenantes, la production d'informations financières et de gestion repose sur des règles et des conventions (normalisation). Par exemple, en hôtellerie-restauration, un plan comptable professionnel permet de s'adapter aux spécificités économiques, juridiques, technologiques du secteur. À partir d'illustrations, d'exemples simples, de cas pratiques, de jeux sérieux, les élèves appréhenderont la nécessité de conserver la trace des opérations quotidiennes de l'entreprise hôtelière avec ses parties prenantes. L'enregistrement des écritures comptables ne constitue pas l'objectif de cette question. En revanche, en prenant appui sur des illustrations et des schémas, on établira le lien entre les opérations économiques réalisées avec les parties prenantes et les documents comptables de synthèse. On pourra éventuellement utiliser un

Identifier les finalités de l'information comptable.	Obligations légales de publication des comptes Obligation de publication d'informations sociales et sociétales	PGI pour montrer les liens entre la saisie des opérations quotidiennes et leurs conséquences sur les documents comptables. Les finalités du système d'information comptable sont multiples et concernent différentes parties prenantes dont les attentes sont bien spécifiques : prise de décisions de gestion (opérationnelles et stratégiques), mémoire de l'organisation, éléments de preuve dans le cadre des échanges marchands, éléments nécessaires au calcul de l'impôt. En prenant appui sur des exemples, des documents réels, on montrera la diversité des finalités de la production d'informations comptables et leur contribution à l'éclairage des relations de l'entreprise hôtelière avec ses parties prenantes.
--	---	--

Préambule :

La question « **Comment le système d'information comptable retrace-t-il l'activité de l'entreprise avec ses parties prenantes ?** » permet de mobiliser toutes les notions vues en seconde et en première sur les relations avec les parties prenantes.

L'enregistrement des écritures comptables ne constitue pas l'objectif de ce scénario.

2. Finalité et modalités de mise en œuvre du scénario

Il s'agit de permettre à l'élève de comprendre que les opérations financières de l'entreprise avec ses parties prenantes sont conservées, enregistrées, analysées par l'entreprise grâce à son système d'information comptable. Au-delà de l'obligation légale, l'élève est amené à utiliser le système comptable comme source d'information et donc aide à la décision.

Ce scénario propose une approche non technique des enregistrements des opérations courantes de l'entreprise. Il s'agit, en prenant appui sur des illustrations et des schémas, d'établir le lien entre les opérations économiques réalisées avec les parties prenantes et les documents comptables de synthèse.

La structure des documents de synthèse détaillée et son approche pédagogique ne sont pas abordées dans ce scénario.

Pour traiter totalement la question, il faudra une autre séquence pédagogique.

Public	Classe de première
Place dans le programme	Thème 3 : le système d'information, une nécessité pour gérer les relations avec les parties prenantes Comment le système d'information comptable retrace-t-il l'activité de l'entreprise avec ses parties prenantes ?
Supports exploités	Document élèves Document professeur Vidéo
Capacités visées	Il s'agira : - d'identifier les flux, - de justifier le raisonnement comptable en emploi ressource, - de montrer la traduction dans le bilan et dans le compte de résultat des opérations courantes de l'entreprise avec ses parties prenantes, - d'identifier les finalités de l'information comptable.
Prérequis	Programme EGH classe de seconde : thème 1 - L'entreprise hôtelière et ses partenaires : « Décrire les relations des parties prenantes avec l'entreprise ». Et/ou en fonction de la progression retenue par le professeur : Programme EGH classe de première : thème 2 - L'organisation des relations courantes de l'entreprise avec ses parties prenantes.
Notions	Flux physiques Flux monétaires Emploi /Ressource Convention de présentation de l'information comptable Organisation du traitement comptable.
Durée	5 heures (dont évaluation 1 heure)
Organisation de la séquence	<i>En préparation de la séance et en clôture du thème 2</i> Travail individuel : représenter et caractériser les relations étudiées entre l'entreprise hôtelière et ses parties prenantes. Étape 1 : rappel avec un schéma récapitulatif sur l'entreprise et ses partenaires (20') Restitution orale des travaux individuels. À partir des réponses restituées par la classe, et avec l'aide du professeur, construire un schéma ne retenant que : • Les clients • Les fournisseurs • Les salariés • Les banques • L'Etat • Les apporteurs de capitaux (associés, actionnaires) Étape 2 : caractérisez les échanges en faisant ressortir les flux physiques et les flux monétaires. (30') Le professeur, avec les élèves, caractérise les relations avec la partie prenante de son choix (de préférence le fournisseur ou le client) en complétant le schéma. Il fait apparaître un flux physique et un flux monétaire. Les élèves travaillent ensuite en autonomie et terminent le schéma. Synthèse : ⇒ L'objectif de la comptabilité est d'enregistrer les opérations qui ont une traduction monétaire. ⇒ La notion de flux :

	▪ Définition : un flux est la matérialisation d'un échange ▪ Caractéristique du flux : origine, destination, montant, nature ▪ Distinction flux physique, flux monétaire. Étape 3 : conceptualisation des flux sous forme de schéma (20') Au travers de trois exemples simples (un fournisseur et un client avec paiement immédiat, un fournisseur avec paiement différé), l'élève se situe du point de vue de l'entreprise hôtelière et doit schématiser les flux en présence. Synthèse : l'objectif est de montrer : ⇒ la réciprocité des flux sur chaque opération, ⇒ la notion d'emploi : flux entrant, ⇒ la notion de ressource : flux sortant, ⇒ les notions de dette et créance. Étape 4 : Application : Le Bon Plaisir (cf document élève) (50') Le professeur présente le contexte et analyse les 2 premières opérations avec les élèves (apport des associés et souscription de l'emprunt). Les élèves travaillent ensuite par groupe de deux, le professeur se tient à leur disposition pour répondre à leurs questions. La correction se fait au tableau par les élèves (cadre projeté). Synthèse : l'objectif est : ⇒ de faire le lien entre les flux d'entrée et de sortie avec la notion d'emploi et de ressource pour l'entreprise hôtelière, ⇒ de conceptualiser leur traduction comptable, ⇒ de déduire le principe de la partie double (emploi = ressource). Étape 5 : l'organisation des traitements comptables (1h30) A partir de l'application Le Bon Plaisir : ⇒ regroupement des opérations par nature, ⇒ présentation du système de comptes (Débit / Crédit, calcul d'un solde et classes de comptes), ⇒ présentation du document récapitulatif : la balance ⇒ analyse de la balance (emplois définitifs et intermédiaires, ressources internes et externes) ⇒ passage de la balance aux documents de synthèse sans détail des rubriques, sans analyse de la structure (séquence pédagogique suivante). Synthèse : l'objectif est ⇒ d'analyser les opérations économiques avec les parties prenantes, ⇒ de schématiser l'organisation des traitements comptables, ⇒ d'établir le lien entre les opérations courantes et les documents de synthèse. Remarque : il n'est pas prévu d'entrer dans le détail de la structure des documents de synthèse dans cette séquence. Il ne sera pas fait état du détail des rubriques du bilan et du compte de résultat, objet de la séquence suivante. Étape 5 : conclusion de la séquence par une vidéo sur le bilan (30') Les élèves visionnent en classe la vidéo de présentation des fondements du bilan et remplissent un questionnaire (cf. document élèves). https://youtu.be/3YnB7C5gjoc Les réponses au questionnaire permettront d'introduire la séquence pédagogique suivante qui traitera de la structure des documents de synthèse.
Évaluation	Étude de cas (des relations de l'entreprise hôtelière avec ses parties prenantes à l'analyse des opérations et à leur traduction dans le système d'information comptable) (1 heure)